

## **41e Assemblée générale ordinaire de l'ACCD**

Mardi 23 mars 2021 à 18h30

### **Procès-verbal**

*En raison de la situation sanitaire, l'AG se tient en visio-conférence.*

*Les questions faisant l'objet d'un vote ont été soumises préalablement à la séance aux membres, qui ont répondu soit de façon anticipée (par poste ou e-mail), soit lors de la séance (également par procuration).*

#### *1. Contrôle des présences et des procurations*

Selon le décompte effectué sur la liste des Présences, sur les 78 membres actifs de l'ACCD il y a 20 présents et 35 membres absents représentés par une procuration à l'ACCD, soit 55 membres présents ou représentés. Le quorum (selon statuts 1/4 des membres soit 20) est donc largement atteint.

#### *2. Bienvenue, approbation de l'ordre du jour et désignation de deux scrutateurs.*

Le président, M. Jean-Paul Muller, souhaite la bienvenue aux membres présents.

L'ordre du jour est approuvé.

Le président indique que l'AG se tenant en visio-conférence enregistrée, il n'est pas nécessaire de nommer des scrutateurs.

#### *3. PV de l'AG 2020.*

Personne ne demande la lecture du PV de l'AG 2020, qui est approuvé à l'unanimité.

#### *4. Rapports du président, du trésorier, des vérificateurs des comptes.*

Le président fait une lecture de son rapport.

Le trésorier, M. Gremaud, lit son rapport.

Les cotisations 2020 s'élèvent à CHF 1375,00, et les charges s'élèvent à CHF 385,80, montant très bas qui s'explique par l'impossibilité d'organiser les manifestations habituelles en présentiel étant donné la situation sanitaire.

Le résultat de l'exercice est de CHF 989,20.

Au 31.12.2020, le capital de l'ACCD s'élève à CHF 20346.35.

Le nombre de membres de l'ACCD est stable.

Les comptes ont été vérifiés par Mme Rumo et M. Rosselat.

#### *5. Discussion et approbation de ces rapports, décharge aux vérificateurs et au comité.*

Sans discussion, tous les rapports sont approuvés à l'unanimité, et décharge est donnée aux vérificateurs et au comité.

#### *6. Elections du comité.*

MM. Jean-Paul Muller (C) (président), Jean-Michel Gremaud (A) (trésorier), Nicolas Zufferey (F) (secrétaire), Marc Dancet (G), Julien Dufour (B, C, D, E, et F), Serge Ducevic (A et G), Gergey Pasztor (D) sont élus à l'unanimité.

#### *7. Election du président.*

L'assemblée réélit à l'unanimité parmi les membres du comité M. Jean-Paul Muller comme Président de l'ACCD.

#### *8. Election de deux vérificateurs des comptes et d'un(e) suppléant.*

Sont élu(e)s à l'unanimité Mme Laurence Rumo (2<sup>e</sup> année), M. Blaise Rosselat (1<sup>ère</sup> année), M. Philippe

Dragonetti (suppléant).

9. *Proposition des membres de l'ACCD participant aux comités auprès de l'administrateur, sous réserve de l'acceptation lors l'A.G. de la P.P.E.*

Mme Christine Ponard (A), MM. Serge André (E), Christian Couleru (tous), Marc Dancet (G), Philippe Dragonetti (B), Serge Ducevic (A et F), Julien Dufour (B, C, D, E et F), Jean-Michel Gremaud (A), Jean-Paul Muller (C), Gergey Pasztor (D), Blaise Rossellat (A, B, D et E) et Shiva Thomas (C).

*Proposition pour le Comité de Contrôle des Comptes de la PPE :*

Mme Laurence Rumo (G), MM. Jean-Michel Gremaud (A), Jean-Paul Muller (C), Marc Dancet (G) et Julien Dufour (B, C, D, E et F)

10. *Discussion sur l'installation solaire du Bâtiment C.*

M. Gremaud projette et commente un document sur l'installation solaire du C1. Les coûts de l'installation ont été proches de ce qui avait été budgeté. L'installation fonctionne normalement et donne de bons résultats. La première année complète sera 2021. Des questions se posent quant aux variations de la production selon les saisons, au rendement des panneaux, au choix des entreprises pour continuer le travail. Il est noté que les extrapolations sur les autres bâtiments doivent être faites avec prudence.

11. *Discussion, questions et débat sur l'année écoulée.*

Les informations de l'administrateur M. Roland Polier, sur les tendances 2020, études et travaux à venir, etc. seront données à l'AGO de la PPE.

Discussions sur les travaux effectués sur le bâtiment C.

12. *Propositions individuelles et divers.*

Mme Laurence Denis et M. Massimo Gili présentent leur candidature (commune) à l'administration de la PPE, point qui fera l'objet d'un vote à l'AG de la PPE et répondent à diverses questions sur leur manière d'administrer notre copropriété.

M. Polier répondant à une question de clarification confirme sa démission définitive.

L'AG vote sur l'utilisation des procurations qu'elle détient pour une candidature au poste d'administrateur. 13 OUI, 5 NON. La question de comment sera résolue par le Comité (voir le PV de l'AGO de la PPE) après une réflexion en interne.

**PROPOSITION QUAGLIA**

Vote de l'AG sur le soutien ou non sur ses projets. Pas de vote possible car pas de projets précis présentés. M. Quaglia a été invité par M. Polier à présenter un projet pour chacun des sujets désirés à l'AG.

Julien Dufour s'inquiète de l'obtention du quorum lors des votes de l'AG de la PPE si l'ACCD s'abstient. Le risque ne semble pas réel car pour valider les votes à l'AGO de la PPE il suffit que le quorum soit respecté au début de l'AGO (signatures sur les feuilles de présence), il n'y a, après, aucune nécessité, à chaque vote, de vérifier si les personnes inscrites sont là et ont voté !

*Le président clôt l'assemblée à 20h20.*